



4, rue Paul Sautai - 80000 AMIENS

☎ 03.22.92.33.63

@ 80@unsa-education.org

# DECLARATION DE L'UNSA-ÉDUCATION AU CSA SPECIAL DEPARTEMENTAL DE LA SOMME DU 09 FEVRIER 2023

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA spécial départemental de la Somme,

Cette réunion du CSA départemental se tient dans un contexte de forte tension sociale, une semaine après la mobilisation historique de près de 3 millions de personnes dans les rues de France dont pas moins de 20 000 dans celles d'Amiens, et 24 heures après un troisième grand rassemblement qui a encore prouvé le fort mécontentement qui domine le pays. On le voit, plus le gouvernement tente de faire de la « pédagogie » sur sa réforme des retraites, plus l'incompréhension et la colère des travailleurs et travailleuses de ce pays croissent. Une nouvelle preuve, s'il en fallait une, qu'enseigner, cela s'apprend. L'UNSA Education, dans l'intersyndicale, appelle de nouveau à une journée de mobilisation le 11 février prochain. Notre détermination à nous opposer à tout report de l'âge légal comme à toute augmentation de la durée de cotisation demeure intacte et non négociable.

Pour entretenir ce climat délétère, le ministre a décidé de renouer avec la mauvaise habitude de son prédécesseur en détaillant, le 4 janvier à la télévision, des mesures visant à réhausser le niveau des élèves en français et en mathématiques. Elles consistent en une généralisation du dispositif *Devoirs faits* pour tous les élèves de 6<sup>e</sup> mais aussi en une heure hebdomadaire de consolidation ou d'approfondissement en mathématiques et en français. Dans la foulée, quelques jours plus tard, a été annoncée la suppression d'une heure de technologie en 6<sup>e</sup> pour financer ce nouveau dispositif de remédiation.



« Déshabiller Pierre pour habiller Paul » a décidément la vie dure dans notre système éducatif dont les décisions, ces dernières années, tiennent plus du rafistolage et du saupoudrage que d'une véritable politique ambitieuse et construite.

Pour l'UNSA Education, au-delà de leur improbable faisabilité sur le terrain, l'ensemble de ces mesures « cosmétiques » manquent cruellement d'ambition pour remédier aux difficultés rencontrées par certains élèves à l'entrée au collège. De plus, les suppressions de postes et des classes toujours plus chargées n'aident évidemment pas à l'individualisation des enseignements ni à la pleine maîtrise des compétences du socle. L'emploi du temps hebdomadaire des élèves n'est pas extensible à l'infini, de même que ne l'est pas celui des personnels... Combien de professeurs de français et de mathématiques devront encore prendre une surcharge de travail pour effectuer cette nouvelle mission ? Combien de professeurs des écoles seront volontaires après leur journée ou le mercredi matin pour venir assurer des heures dans les collèges ? A-t-on seulement chiffré le nombre d'entre eux qui « devront » être volontaires pour faire fonctionner cette initiative ? Comment rendre obligatoire pour les élèves de 6<sup>e</sup> le dispositif *Devoirs faits* sans l'intégrer d'autre part, dans le temps de service des enseignants au risque de déshabiller totalement le dispositif pour les autres niveaux de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ?

Et que dire de la suppression de la technologie en 6<sup>e</sup> ? Cet enseignement paie les pots cassés de la désaffection constatée aux concours de l'Education nationale et qui ne cesse de s'aggraver. Il est tellement plus simple de fermer un enseignement sur un niveau que de prendre le taureau par les cornes et de lancer une vraie politique de recrutement pour notre école... Mais pour cela, il faut du courage, de l'ambition et ... des moyens ! En faisant passer à la trappe une heure de technologie au profit d'une remédiation en français et en mathématiques, le message transmis est mauvais, mais assumé : la technologie n'est pas considérée comme une matière indispensable. C'est balayer d'un revers de main une foule de projets innovants directement liés aux grands enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle comme la transition énergétique, c'est faire passer l'enseignement technique après l'enseignement général, c'est condamner à court terme les filières technologiques du lycée en les rendant moins attractives. Et toutes les belles promesses autour d'une revalorisation de la technologie sur le cycle 4 pour la rentrée 2024 ne suffiront pas à faire passer la pilule.

Si l'on regarde maintenant les moyens qui sont alloués à l'école pour la rentrée 2023, ce n'est plus de l'incompréhension qui règne, mais du dégoût. Vous nous avez habitués, depuis de longues années, à supprimer des emplois, à reprendre des moyens, en tenant en parallèle un discours plein de promesses sur l'école républicaine, mais qui aujourd'hui ne dupe plus personne.

Le gouvernement fait le choix de supprimer 1 117 emplois dans le premier degré à la rentrée. Il compte sur une augmentation des stagiaires issus de masters MEEF qui enseigneront à temps plein pour compenser une partie de ces suppressions d'emplois.

Ainsi, par un nouveau tour de passe-passe, il préfère communiquer sur une suppression 667 moyens d'enseignement. Il s'appuie également sur une prévision de baisse de 63 748 élèves.

Dans notre académie, cela se décline en un retrait de 77 moyens d'enseignement dans le 1er degré et 65 dans le second degré.

Voilà donc les choix politiques qui sont faits pour réussir la démocratisation de l'école et accroître le niveau général de formation.

Pour la répartition des emplois, il indique ses orientations : dédoublement des classes de grande section en éducation prioritaire, création d'Ulis, et, en territoires ruraux, aucune fermeture d'école sans l'accord des maires. Pour la stratégie autisme 2 023, des moyens sont pour l'heure fléchés en réserve.

L'UNSA Éducation dénonce le choix de ces récupérations d'emplois alors qu'il faudrait profiter de la baisse démographique pour répondre aux besoins des élèves et du service public d'éducation : besoins de postes de Rased, besoins de remplacement pour les absences ordinaires mais aussi la formation initiale et continue, besoin de poursuivre l'amélioration du régime de décharge des directeurs d'école, besoin de soutenir une politique volontariste de structuration de l'offre éducative en milieu rural.

La baisse démographique doit permettre, à moyen constant, d'améliorer la situation. Au lieu de ça, vous êtes Monsieur l'inspecteur d'Académie, dans une logique comptable qui ne débouchera pas sur une amélioration de la situation ni pour les élèves, ni pour les personnels.

Pour toutes ces raisons, l'UNSA-Education dénonce la poursuite de la politique de suppressions de postes dans le premier degré, demande que des moyens humains et matériels soient rapidement injectés, et que disparaissent les classes surchargées dans lesquelles les élèves n'ont pas la chance de pouvoir étudier et être aidés selon leurs besoins. Il faut protéger notre service public d'Éducation pour redonner confiance en l'avenir à notre pays et offrir des perspectives positives aux professionnels qui font l'École.

Laurence PLOUVIEZ, David REBIERE,  
MAXIME PARUCH, Céline SAUDEMONT.